

**CONTRAT D'INSCRIPTION
COURS ACCÈS**

**PASS - LAS
Préparation aux Oraux
2026**

ETUDIANT :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse e-mail étudiant :@.....

Adresse e-mail parents :@.....

CURSUS :

Inscription universitaire 2025-2026 : PASS L2 L3 LAS1 LAS2 LAS3

Mineure / Option Licence :

Concours présenté(s) :

Moyenne des UE classantes PASS :

Moyenne de l'année en Licence :

Rang en Licence si connu :

Stage Préparation aux oraux	Tarif
<input type="checkbox"/> Etudiant Cours Accès	390 €
<input type="checkbox"/> Etudiant Hors Cours Accès	490 €

Règlement par virement bancaire ou par chèque à remettre en début de stage

Fait à : le :

Nom et Signature de l'étudiant

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nous garantissons une place à tous les étudiants ayant validé leur année PASS ou LAS et admissibles aux oraux de la faculté selon les MCCC 2025 publiées. Les autres étudiants seront inscrits par ordre de réception des dossiers et dans la limite de notre capacité d'accueil.

REMBOURSEMENT

En cas de non-convocation aux épreuves orales MMOP-K de l'Université de Bordeaux, nous remboursons la totalité du règlement versé sur justificatif fourni avant le 22 juin 2026.

CONSIGNES DE DISCIPLINE et PEDAGOGIQUES (En cas d'exclusion : les mêmes modalités de remboursement seront appliquées.)

- Interdiction d'apporter des boissons alcoolisées ou des drogues dans l'établissement, et de fumer dans les locaux.
- Interdiction de stationner (voiture) sur le parking de l'école, qui est réservé aux enseignants.
- Respect de l'environnement : attitude envers le voisinage - interdiction de stationner sur les trottoirs, devant les garages et portes d'entrée (organisez-vous en arrivant à l'avance).
- Respect des consignes de sécurité.

Le suivi du Cours Accès permet la construction d'un travail d'ensemble, et l'assiduité des étudiants est impérative.

- Une discipline particulière est exigée pendant les séances : respect des horaires, travail assidu...
- Les téléphones portables doivent être éteints en épreuves et séances.
- Toute absence doit être signalée dès que possible.
- Chaque étudiant doit respecter les jours, horaires et salles prévus pour le groupe dont il fait partie.

MÉDIATION

En vertu de l'article L152-1 du code de la consommation est préalablement à tous litiges, le consommateur est informé qu'il peut mettre en œuvre la procédure gratuite de médiation en vue de la résolution amiable de tous litiges.

Pour ce faire il s'adressera à Médiation de la Consommation & Patrimoine, 12 Square Desnouettes, 75015 PARIS ; <http://www.mcpmediation.org>

DROIT A L'IMAGE et RGPD

En m'inscrivant, j'autorise le Cours Accès et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le Cours Accès s'interdit de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je n'autorise pas le droit à l'image

En m'inscrivant, j'accepte de recevoir des informations sur les offres pédagogiques destinées aux étudiants inscrits en faculté de médecine et exclusivement proposées par les établissements d'enseignement et de formation de la société Hippocrate Phi4, JACOB BIDCO, Société par actions simplifiée, Siège social : 11, rue de l'Arsenal – 75004 Paris - 894 181 593 RCS Paris - Pour toute opposition à ces dispositions, un mail doit être envoyé à : contact@cours-acces.fr

Pour les règlements par virement bancaire :

RIB Cours Accès - Hippocrate Phi4 – Crédit Mutuel

Relevé d'Identité Bancaire International

IBAN	FR76	1558	9335	6106	7870	7274	355
BIC	CMBFR2BXXX						